

Lausanne

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 40'000
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



EV/UP ERDÖL-VEREINIGUNG
UNION PÉTROLIÈRE

Themen-Nr.: 719.10
Abo-Nr.: 1077515
Seite: 23
Fläche: 9'343 mm²

Tamoil a presque obéi aux ordres

La raffinerie de Collombey a procédé à la majeure partie des assainissements exigés pour la fin octobre, selon l'Etat du Valais

Dénoncée pour diverses nuisances et pollutions, la direction de Tamoil a investi «plusieurs dizaines de millions de francs», selon Laurent Paoliello, son porte-parole, pour réaliser les assainissements imposés par le canton du Valais. En janvier et en mai 2009, le Service valaisan de la protection de l'environnement (SPE) avait ordonné que la raffinerie de Collombey entreprenne une première série de mesures correctives d'ici au 30 octobre 2010. Le résultat, communiqué hier, s'avère plutôt bon. Les mesures prises, comme l'installation d'un filtre catalytique, ont permis à l'usine chaablaisienne de diminuer ses rejets de polluants dans l'air.

En matière de protection des

eaux souterraines, treize bassins de rétention des produits pétroliers ont été imperméabilisés dans le délai imparti. Par contre, l'assainissement des conduites ne progresse pas au rythme imposé. Tamoil a mis en place une solution alternative, à savoir un prétraitement des eaux avant leur envoi dans les canalisations d'eaux usées. «Nous examinons cette mesure pour déterminer si elle est suffisante ou non», déclare Cédric Arnold, chef du SPE.

Tamoil se targue de travailler en parfaite transparence avec l'Etat. Vraiment? «Avec d'autres grandes entreprises, la collaboration est plus simple», admet le chef de service. S'il salue les efforts de Tamoil, le canton affirme qu'il ne relâchera pas sa vigilance. D'importants travaux doivent encore être effectués à Collombey d'ici au mois de septembre 2012. **Patrick Monay**